



AVIS PUBLIC

OUVERTURE DES BUREAUX ET RENCONTRES DES ÉLUS

Veillez prendre note qu'en raison de l'évolution du contexte épidémiologique et du plan de déconfinement annoncé par le gouvernement, **les séances du Conseil de la MRC ne seront plus à huis clos, à compter du mois de mars.**

Celles-ci se tiendront en mode hybride (présentiel et/ou à distance à l'aide d'un mode technologique) au choix des élu-es, en respect des consignes sanitaires.

Le Conseil de la MRC continuera de recevoir par **écrit** les commentaires ou questions des citoyens de la MRC leur étant adressés, avant toute séance, à l'adresse de la greffière, soit n.bilodeau@mrcdecoaticook.qc.ca, mais le public **pourra** également assister à la séance en respect des consignes sanitaires **alors en vigueur**. Le nombre maximal de visiteurs sera déterminé **le jour même**, en fonction de la capacité de la salle et des directives de la Santé publique et affiché à l'entrée des bureaux de la MRC.

Le télétravail n'étant plus imposé, mais **toujours suggéré** par les autorités, la population est invitée à communiquer avec les employés de la MRC soit par courriel ou par téléphone pour effectuer une demande et **avant** de se présenter aux bureaux. Le [répertoire est disponible sur le site Web](#) de la MRC.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Fait à Coaticook, ce 24 février 2022.

Nancy BILODEAU, OMA
Greffière
Directrice générale adjointe